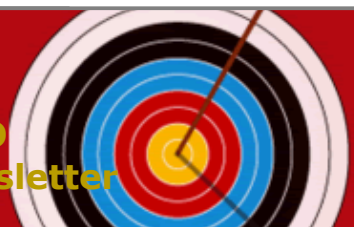




INTERNATIONAL
ARCHERY FEDERATION
FEDERATION INTERNATIONALE
DE TIR A L'ARC



FITA
INFO
Newsletter



Condoléances

Oktyabrina BOLOTOVA (RUS)

Nous avons eu le profond regret d'apprendre le décès survenu le 5 janvier 2009 de Madame Oktyabrina BOLOTOVA.

Oktyabrina BOLOTOVA était membre de l'équipe nationale russe de tir à l'arc et a remporté plusieurs médailles mondiales et européennes, tant en individuel que par équipe. Elle faisait partie de l'équipe féminine d'arc à poulies. A plusieurs reprises, c'est sa dernière flèche du match qui a donné la victoire à son équipe. Elle fut deux fois médaillée d'argent par équipe aux championnats du monde (2005 et 2007) et a remporté plusieurs titres de Coupe du monde avec l'équipe de Russie. Elle a aussi remporté des titres et des médailles aux championnats d'Europe et a réussi de nombreux autres résultats probants au cours de sa carrière.



La FITA et la Fédération Russe de Tir à l'Arc expriment leur plus profonde sympathie à la famille et aux amis de Mme Oktyabrina BOLOTOVA.

Mariage

PARK Sung-Hyun et PARK Kyung-Mo (KOR)

Les archers coréens PARK Sung-Hyun, 25 ans, et PARK Kyung-Mo, 33, ont uni leur destinée olympique. Ils se sont mariés le 6 décembre dernier en présence de nombreux invités.

Les jeunes mariés ont commencé à sortir ensemble il y a deux ans alors qu'ils se préparaient pour les Jeux Olympiques mais ont alors gardé leur relation secrète pour ne pas perturber l'équipe nationale. Ils sont les premiers médaillés olympiques de l'histoire de leur pays à se marier ensemble.

Nous souhaitons à PARK Sung-Hyun et PARK Kyung-Mo une longue et heureuse vie ensemble!



Janvier 2009

L'actualité de ce mois

CONDOLEANCES

➤ [Oktyabrina BOLOTOVA \(RUS\)](#)

MARIAGE

➤ [PARK S.H. & PARK K.M. \(KOR\)](#)

CONGRES FITA 2009

➤ [Documents](#)

CENTRES DE TIR A L'ARC

➤ [Centre de Bangkok](#)

➤ [Nouveau terrain au Koweït](#)

➤ [Centre d'Excellence NFAA/ESDF](#)

➤ [Centre d'entraînement en Suède](#)

➤ [Neige à Madrid](#)

DEVELOPPEMENT

➤ [Agent en Afrique de l'Ouest](#)

➤ [Mission en Uruguay](#)

➤ [Structure nationale en Guinée](#)

➤ [Championnats Béninois](#)

COACHING

➤ [Séminaire Mondial 2009](#)

➤ [Course de Niveau II au MEAC](#)

➤ [Formateurs latino-américains](#)

➤ [Séminaire EMAU de Niveau III](#)

RESULTATS

➤ [FITA Stars / Records du Monde](#)

➤ [Meilleurs Scores en Campagne](#)

➤ [Tournoi en Salle Nîmes 2009](#)

➤ [Compétition par E-mail](#)

EVENEMENTS

➤ [Coupe du Monde 2010](#)

➤ [Jeux Olympiques Jeunesse 2010](#)

➤ [Jeux Mondiaux Kaohsiung 2009](#)

➤ [Compétition en Salle en Italie](#)

➤ [Grand Prix du Mexique 2009](#)

➤ [Championnats d'Afrique du Sud](#)

➤ [Grand Prix EMAU à Riom](#)

➤ [Tournoi/Séminaire au Bénin](#)

➤ [Jeux Mondiaux Vétérans 2009](#)

ASSOCIATIONS MEMBRES

➤ [Affiliation de l'Afghanistan](#)

➤ [Réintégration du Monténégro](#)

➤ [Visite du Népal à la FITA](#)

➤ [Chef des entraîneurs australiens](#)

➤ [Entraîneur au Sri Lanka](#)

➤ [Elections](#)

➤ [Actualisation des contacts](#)

LIVRE DE REGLEMENT

➤ [Textes d'applications](#)

➤ [Interprétations](#)

Congrès FITA 2009

Documents

Le 48e Congrès de la FITA se déroulera les 30-31 août 2009 à Ulsan en Corée. Une page web dédiée au Congrès est maintenant disponible dans la section "Organisation/Congrès/Prochain Congrès" du site de la FITA et comprend les délais statutaires des phases de préparation. Cette page sera mise à jour avec des documents, informations, formulaires et annonces tout au long de la période qui mènera au Congrès. Les parties prenantes au Congrès sont donc invitées à consulter cette page régulièrement.

Les documents du Congrès seront envoyés sur DVD le 11 février 2009 à toutes nos Associations Membres et Continentales ainsi qu'aux Membres du Conseil.

Pour toute question, vous pouvez contacter Françoise DAGOURET à fdagouret@archery.org.

Centres de tir à l'arc

Centre d'entraînement de Bangkok

Le centre partenaire de tir à l'arc accrédité FITA de Bangkok (THA) a été officiellement ouvert il y a environ deux ans. En plus d'offrir des classes aux passionnés de tir à l'arc, il aimerait devenir le nerf central des membres asiatiques.

Un camp d'entraînement commun a été organisé dans ce centre du 15 au 19 décembre 2008 pour certaines fédérations asiatiques de tir à l'arc. Seize participants de Chine, Inde, Hong-Kong, Mongolie, Vietnam et Thaïlande ont pris part à ce camp entièrement financé par la Fédération Asiatique de Tir à l'Arc (FAA).

Les experts qui ont contribué au succès de ce cours étaient Mr KIM Sun Bin (KOR), Mr Lertporn KAENCHAN (THA) et le Secrétaire General de l'AAF, Dr UM Sung Ho.

Il est à espérer qu'un tel camp d'entraînement, si précieux et important, sera renouvelé à l'avenir pour le bénéfice de toutes les personnes concernées.



LES POINTS FORTS DU CALENDRIER

Voir page 14

Partenaires & Associés

Voir page 15



Championnats du Monde en Salle
4-8 mars 2009



Tournoi Européen de Tir à l'Arc Handisport
5-11 juin 2009



Universiade d'Eté
1-12 juillet 2009



Championnats du Monde de la Jeunesse
11-19 juillet 2009



Jeux Mondiaux
13-26 juillet 2009



Championnats du Monde
1-10 septembre 2009



Jeux Mondiaux Vétérans
10-18 octobre 2009

Nouveau terrain de tir à l'arc au Koweït

Le Vice-président de la FITA, M. Sanguan Karsavina, et l'entraîneur en chef thaïlandais, Mr Lertporn KAENCHAN, ont visité le nouveau terrain de tir à l'arc de la Fédération Koweïtienne de Tir à l'Arc du 21 au 26 décembre 2008.

Après cette visite d'évaluation, Koweïtienne de Tir à l'Arc est maintenant prête à accueillir de futures compétitions internationales de tir à l'arc.

Fédération Internationale de Tir à l'Arc

Maison du Sport International
Avenue de Rhodanie 54
1007 Lausanne - Suisse
Phone: +41 (0)21 614 30 50
Fax: +41 (0)21 614 30 55
Email: info@archery.org

Centre d'Excellence à Yankton (USA)

Le nouveau centre d'entraînement NFAA-Easton opérationnel depuis le 1er janvier 2009. Plus d'informations sur www.fieldarchery.com.



Centre d'entraînement en Suède

La Suède a ouvert son premier centre d'entraînement de tir à l'arc selon "le style coréen". Le lycée d'Olofströms au sud du pays a construit une nouvelle partie au sein du terrain en salle, ce qui permet maintenant aux étudiants (et autres archers) de s'entraîner au tir à l'arc en plein air malgré les conditions hivernales.

Le bâtiment a été réalisé en coopération avec la communauté locale, Olofströms kommun, et la Fédération Sportive Suédoise par Idrottslyftet.



Centre d'Excellence à Madrid

Le centre de tir à l'arc de Madrid couvert de neige en janvier! Des conditions inhabituelles que l'Espagne n'a plus vécues depuis dix ans!



Développement

Agent en Afrique de l'Ouest

L'adresse email de notre Agent du Développement en Afrique de l'Ouest M. Paul ZINSOU aiejbenin@yahoo.fr détournée par des spammeurs et ne doit plus être utilisée. Veuillez utiliser soit aiejbeninois@yafoo.fr ou pzinsou@archery.org pour le contacter.

Mission en Uruguay

Voici un exemple des moyens d'action utilisés par la Confédération Panaméricaine de Tir à l'Arc (COPARCO) et la FITA pour atteindre l'objectif suivant: *élever le niveau de plusieurs pays latino-américains, afin qu'ils puissent participer dans un proche avenir à des compétitions internationales.*

Du 19 au 22 décembre 2008, deux entraîneurs argentins ont conduit les actions suivantes en Uruguay:

- Une initiation au tir à l'arc pour un institut militaire qui s'est récemment affilié à la fédération nationale et qui dispose d'excellentes installations (terrain de tir extérieur, salles de tir, de musculation et de conférences...), ainsi que pour un groupe de jeunes âgés de 14 à 17 ans et intéressés par le tir à l'arc;
- Une formation de niveau 2 pour les entraîneurs de la fédération;
- Une brève évaluation des meilleurs archers (1100 points pour les arcs classiques et 1250 points pour les arcs à poulies).



L'accent a été mis sur l'apprentissage des entraîneurs à enseigner les diverses habiletés de l'archer. Pour cela les intervenants ont repris de manière condensée le cours d'entraîneurs qui avait été mené en septembre 2007 en Argentine sous l'auspice de la Solidarité Olympique.

Ont dirigé cette mission, Messieurs Jorge CABRERA et Esteban VALDEZ. Ce dernier a aussi présenté les différents types d'arcs ainsi que les réglages de l'arc à poulies. Vingt-cinq participants y ont pris part, dont deux femmes.

Structure nationale en Guinée

Le Comité Olympique Guinéen a inclus dans son programme de développement pour 2008 le développement de la structure nationale pour le tir à l'arc. Le programme de développement a connu quatre regroupements dans quatre villes et a permis de former 21 menuisiers et 27 animateurs qui ont fabriqué 83 arcs, 316 flèches, 20 blasons et 6 cibles.

La cérémonie d'ouverture a eu lieu le 20 octobre en présence du Secrétaire Générale du Ministre des Sport et le Président du Comité Olympique Guinéen. La cérémonie de clôture a eu lieu le vendredi 21 novembre sous la supervision du Ministre des Sports en personne.

Les bureaux de ligue ont reçu du matériel pour les entraînements en vue de prendre part aux premiers championnats prévus pour 2010.



Cérémonie d'ouverture



Fabrication de blasons



Ministre des Sports de la Guinée



Simulation avec bande élastique



Ligne de tir



Débutants sur le pas de tir

1^e Championnats Nationaux Juniors et Cadets au Bénin

Cet événement s'est déroulé à (BEN) du 20 au 21 décembre 2008. Les objectifs de ces premiers championnats juniors et cadets étaient de:

- préparer la relève en intéressant les cadets et juniors,
- former des juges dans chaque région abritant le championnat,
- faire connaître notre sport aux populations des autres régions du Bénin

Le 20 décembre, les juges ont suivi l'essentiel de la formation pour accompagner les archers au cours de ces championnats.

Les compétitions ont eu lieu le 21 décembre. Elles regroupaient 60 archers venus de tous les départements. La première épreuve était l'Epreuve FITA des arcs en bambou sur les distances de 15m pour les juniors et de 10m pour les cadets.

Ces championnats ont connu une grande couverture médiatique au niveau national grâce au dynamisme du président de la Ligue de Lokossa récompensé pour la réussite de cet événement.



Séminaire des juges



Terrain de compétition



Les Juniors et Cadets ensemble



Les Juniors



Les Cadets



Récompense au Président de la Ligue

Résultats:

Hommes/Femmes Juniors – Epreuve FITA (15m)	Hommes/Femmes Juniors - Matches (arc en bambou)
1. KOUYOYO Précilia (Atlantique-Littoral)	1. KOUYOYO Fermel (Atlantique-Littoral)
2. KOUYOYO Fermel (Atlantique-Littoral)	2. KOUYOYO Précilia (Atlantique-Littoral)
3. COHOUN Kelly (Atlantique-Littoral)	3. COHOUN Kelly (Atlantique-Littoral)

Hommes Cadets - Epreuve FITA (10m)	Femmes Cadettes - Epreuve FITA (10m)
1. Josué AKONAGBO (Mono-Couffo)	1. Merveille ZINSOU (Atlantique-Littoral)
2. Dimitri BALLO (Mono-Couffo)	2. Murielle HEDIHON (Mono-Couffo)
3. Carmel SOSSA (Mono-Couffo)	

Hommes Cadet– Matches (arc en bambou)	Femmes Cadettes – Matches (arc en bambou)
1. Josué AKONAGBO (Mono-Couffo)	1. Merveille ZINSOU (Atlantique-Littoral)
2. Dimitri BALLO (Mono-Couffo)	2. Armelle SOTODJI (Mono-Couffo)
3. Carmel SOSSA (Mono-Couffo)	3. Elisabeth SOSSOU (Mono-Couffo)

Coaching

4e Séminaire Mondial des Entraîneurs 2009

Le Département Développement de la FITA invite tous les entraîneurs à prendre part au 4e Séminaire Mondiale des Entraîneurs qui aura lieu à Rome en Italie du 3 au 6 novembre 2009.

Cet événement sera une opportunité exceptionnelle de réunir les entraîneurs du monde entier, afin d'apprendre des intervenants et des participants. Le tir à l'arc italien a toujours été à la pointe dans toutes les disciplines, division et sexes. La priorité sera donc donnée à ses entraîneurs pour qu'ils fassent part de leur expérience.

Toute la documentation pour la participation et le coût global par participant seront disponibles prochainement.

Course d'Entraîneurs de Niveau II au MEAC

Le Centre d'Entraînement FITA du Moyen-Orient (MEAC) organisera un cours d'entraîneurs de niveau II du 6 au 25 avril 2009 sous l'égide de l'entraîneur renommé MUN Baek Won (KOR).

La FITA continue la formation des entraîneurs dans ce centre d'excellence du tir à l'arc avec le soutien du Comité International Olympique (CIO). De ce fait, la FITA aimerait faire bénéficier de ces services aux entraîneurs de ses fédérations.

Toutefois, si une association ne dispose pas de moyens financiers pour la participation d'un entraîneur, elle peut obtenir une bourse de la Solidarité Olympique en passant par son Comité National Olympique. Cette bourse consiste à financer la participation, l'hébergement et le transport de l'entraîneur sélectionné pour ce cours.

Toute personne intéressée à participer à ce cours est priée de contacter le Département Développement de la FITA, Mme Deqa NIAMKEY (dniamkey@archery.org) afin de recevoir le dossier complet ou pour toute autre question.

Formation de formateurs d'entraîneurs latino-américains

Du 10 au 16 décembre 2008 Medellin (COL), dix dames et dix-sept messieurs de dix pays ont reçu une formation de conduite de cours d'entraîneurs. A noter le très bon pourcentage de stagiaires féminines.

Même si à ce jour il y a déjà eu de nombreux cours d'entraîneurs au sein de la famille FITA, une telle formation de formateurs était une première pour notre communauté. Elle a été subventionnée par la Solidarité Olympique et la Fondation Internationale de Développement du Tir à l'Arc (FIDTA). Elle a aussi reçu le soutien de la FITA, de la Fédération des Archers de Colombie, du Comité Olympique Colombien et de la Confédération Panaméricaine de Tir à l'Arc (COPARCO). C'est Pascal COLMAIRE, Directeur FITA du Développement et de la Formation, et aussi Directeur de cette fondation, qui a dirigé ce cours.

L'organisation ainsi que l'ambiance entre les participants, intervenants et organisateurs fut d'excellente qualité. Les stagiaires ont maintenant un travail d'évaluation à soumettre avant la fin avril 2009.



Séminaire d'Entraîneurs EMAU de Niveau III au Portugal

Lieu et dates: Azambuja (POR) – 5-7 décembre 2008

Organisateur: Fédération Portugaise de Tir à l'Arc

Représentante du DTAC de l'EMAU: Evelyn PAPADOPOULOU, Présidente

Conférenciers: M. Pol NEY sur les règles de la FITA

Dr Katerina KOTRONI sur les blessures, l'entraînement mental et la psychologie

M. Mario CODISPOTI sur la révision des séminaires de niveau I et II et le coaching en pratique

Associations Membres participantes: Espagne 1 (homme), Croatie 1 (femme), Italie 1 (h), Slovénie 1 (h) Turquie 2 (h), Hongrie 2 (1 h et 1 f), Grèce 5 (1 h et 4 f), Portugal 16 (15 h et 1 f). Au total: 29 personnes (22 h et 7 f), toutes éligibles du niveau II.

La Municipalité a mis à disposition gratuitement le magnifique nouvel Auditorium de l'Hôtel de Ville PATEO DO VALVERDE ainsi que son personnel et les installations pour le séminaire. Elle a également sponsorisé les pauses-café, servies dans le hall à l'extérieur de l'Auditorium.



Les participants dans l'Auditorium de l'Hôtel de Ville

Les participants ont quant à eux payé les frais de participation (voyage, hôtel, repas). L'EMAU et la Fédération Portugaise ont pris à leur charge les coûts des conférenciers et de la représentante du DTAC de l'EMAU, ainsi que la préparation des brochures et les photocopies. Il n'y avait aucune charge pour l'utilisation des équipements multimédia et autre de l'Auditorium. Le transport sur place était sous la responsabilité de la Fédération Portugaise de et vers l'hôtel pendant les deux jours qu'a duré le séminaire.

M. Pol NEY a fait une présentation sur les règles de la FITA qui fut suivi d'un examen écrit. Dr Katerina KOTRONI, docteur en médecine, titulaire d'une maîtrise de sciences et ancienne championne grecque de tir au fusil, a donné une conférence sur les blessures dans le sport et le tir à l'arc, l'entraînement mental et la psychologie.



A la fin de chaque session, les participants subissaient un examen écrits sur les sujets de la session. Tous les participants ont réussi avec succès ces deux évaluations.

Ouverture du séminaire par Mme Evelyn PAPADOPOULOU, M. Fernando ALVES et Dr Joaquim Antonio RAMOS, Maire de la ville d'Azambuja

M. Mario CODISPOTI a débuté avec une révision de sa conférence donnée durant les cours de niveau I et II précédents et il a poursuivi sur les techniques d'entraînement dans la pratique. Le conférencier a également démontré en pratique les détails de ses leçons, en utilisant comme modèles les participants volontaires. La réaction des participants fut très positive.

A la fin du séminaire, tous les participants ont reçu le Diplôme de l'EMAU.



Les conférenciers Dr KOTRONI et M. NEY

Résultats

FITA Star 1400

Au Tournoi FITA Star de Mpumalanga le 11 janvier 2009 à Barberton en Afrique du Sud, l'archer sud-africain Nico BENADE a réussi 1405 points dans la catégorie Poulies Hommes. Ce résultat fait de lui un membre du club très fermé des FITA 1400 et le premier athlète africain à passer la barrière des 1400 points.

Félicitations à Nico BENADE pour ce magnifique résultat et bonne chance pour 2009! Plus d'informations sur www.sanaa.org.za



Records du Monde

Salle – Classique Femmes Cadettes

Type	Archer	Pays	Record	Précédent	Date	Lieu
25 mètres	Zoé GOBBELS	BEL	575	570	21.12.2008	Sambreville (BEL)

Salle – Poulies Femmes Juniors

Type	Archer	Country	Record	Précédent	Date	Lieu
25 mètres	Anastasia ANASTASIO	ITA	578	577	19.12.2008	Montalto di Castro (ITA)

Nouvelle table des Meilleurs Scores en Campagne

Nous mettons à jour la table des Meilleurs Scores en Campagne avec les scores réussis depuis le 1er avril 2008, date de début de la marque des six zones. Si vous souhaitez que votre score y soit inscrit, veuillez suivre les instructions dans la section RESULTATS/Records/Meilleurs Scores en Campagne.

Pour être inclus dans la liste, les scores doivent être réussis aux événements reconnus FITA Arrowhead, être conformes aux articles 4.5.3.7 ou 4.5.3.8 du Livre de Règlement de la FITA et être notifiés par les Archers, Associations Membres ou Comité d'organisation. Les résultats officiels doivent être disponibles.

Tournoi Européen en Salle Nîmes 2009

La 12e édition du tournoi européen en salle de Nîmes a tenu toutes ses promesses! Un record de participation avec 1'100 athlètes de 26 nations, un salon d'archerie qui a fait le plein pendant trois jours, un véritable show pendant les matchs de finales et deux victoires françaises ont été les ingrédients d'un magnifique tournoi. Résultats et informations sur www.arclubdenimes.com.

Compétition par E-mail

Il y a eu 17 pays qui ont participé à la Coupe Indoor Ilves 2009, une compétition par courrier électronique. Les athlètes inscrits étaient principalement européens, mais aussi Indiens, Iraniens, Israéliens et Brésiliens. La compétition consistait de deux épreuves à 18 mètres. Les vainqueurs sont:

Classique Hommes		Classique Femmes	
1. Matti HATAVA (FIN)	582 + 586 = 1168	1. Zane BERZINA (LAT)	565 + 552 = 1117
2. Berenger CHAILLIOT (FRA)	585 + 582 = 1167	2. Vita AKSTINAITE (LTU)	552 + 556 = 1108
2. Juuso HUHTALA (FIN)	586 + 581 = 1167	3. Anneli PREIMANN (EST)	554 + 553 = 1107

Poules Hommes		Poules Femmes	
1. Marko JARVENPAA (FIN)	590 + 584 = 1174	1. Ingrid OLOFSSON (SWE)	583 + 586 = 1169
2. Jari HJERPE (SWE)	586 + 584 = 1170	2. Anne LAURILA (FIN)	576 + 577 = 1153
3. Vladas SIGAUSKAS (LTU)	578 + 588 = 1166	3. Jelena BABININA (LTU)	570 + 573 = 1143
3. Luca FANTI (ITA)	583 + 583 = 1166		

L'Association Estonienne de Tir à l'Arc remercie tous les participants qui ont pris part à cette compétition! La compétition finale se déroulera en février en Estonie. Vous pouvez consulter les résultats sur www.archery.ee.

Evénements

Coupe du Monde 2010

En 2010, il y aura quatre étapes de Coupe du Monde, c'est-à-dire Porec (CRO), Antalya (TUR), Ogden (USA) et Shanghai (CHN).

Jeux Olympiques de la Jeunesse Singapour 2010

Système de qualification

La FITA a reçu confirmation que son système final de qualification pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse a été approuvé par le Comité exécutif du CIO.

Tous les documents sont disponibles sur www.archery.org, section JEUX OLYMPIQUES/JO Jeunesse/Singapour 2010/Qualification.



Emblème officiel

Le samedi 10 janvier 2009, Singapour 2010 a présenté l'emblème officiel des 1^{er} Jeux Olympiques d'Eté de la Jeunesse (JOJ). "L'emblème symbolise l'esprit des Jeux Olympiques de la Jeunesse et représente à la fois la vision du CIO et celle du comité d'organisation des Jeux à

Singapour pour rassembler la jeunesse du monde" a déclaré le président du CIO, Jacques ROGGE, dans son message.

Plus d'informations sur www.singapore2010.sg

Foire aux Questions

Nous avons publié une série de questions fréquemment posées au sujet des Jeux Olympiques de la Jeunesse à Singapour vient juste d'être publiée sur www.archery.org, section JEUX OLYMPIQUES/JO Jeunesse/FAQ.



Jeux Mondiaux Kaohsiung 2009

Suite à l'acceptation ou au refus des places pour les Jeux Mondiaux et la décision du Comité de Tir en Campagne de la FITA, confirmés par le Comité Exécutif de la FITA, en ce qui concerne les places d'invitation, voici les changements effectués:

Nouvelles places attribuées

Invitation (seulement deux demandes reçues)	Places de réserve
RM: FRA	CM: NOR, SUI
RW: SUI	BM: USA
	CW: GER
	BW: GBR

Tous les pays qui ont une place seront contactés afin de commencer la procédure d'accréditation aussi vite que possible.

Nous attirons l'attention des participants sur les bulletins d'informations du Comité d'organisation publiés sur www.archery.org, section FITA/Actualité/Archives/Toutes l'actualité 2009/16 janvier 2008.



Compétition Internationale en Salle en Italie

Les Archers de Varese (*Arcieri Varese*) organisent à nouveau cette année une compétition internationale en salle à Ternate (ITA) du 21 au 22 février 2009. Cet événement est enregistré dans le calendrier de la FITARCO (fédération italienne) et celui de la FITA.

Le document d'invitation est disponible sur www.archery.org, section FITA/Actualité/Actualité des fédérations/8 janvier 2009.

Contact:

Mariangela CASARTELLI, Présidente, Compagnia Arcieri Città di Varese
Tél.: +39 (348) 2398505 – Courriel: mariangela@arcierivarese.org



Grand Prix du Mexique 2009

L'Association de Tir à l'Arc de Baja California, avec le soutien de COPARCO et de la Fédération Mexicaine de Tir à l'Arc, accueillera le Grand Prix du Mexique 2009 du 10-16 mars dans la ville de Tijuana.

Les catégories en compétition sont:

- Jeunesse (année de naissance 1996-1998)
- Juniors (année de naissance 1991-1992)
- Cadets (année de naissance 1993-1995)
- Adultes Open

Le document d'invitation est disponible sur www.archery.org, section FITA/Actualité/ Actualité des fédérations/26 janvier 2009.

Pour de plus amples informations, vous pouvez visiter www.grandprijtijuana.com ou écrire à info@grandprijtijuana.com.



Championnats Nationaux d'Afrique du Sud

Les Championnats Nationaux d'Afrique du Sud 2009 se dérouleront à Pretoria du 27 au 29 mars 2009. Le Comité d'organisation souhaite une chaleureuse bienvenue à toutes les fédérations membres de la Fédération Africaine de Tir à l'Arc (FAA) qui souhaitent y participer. Cet événement sera organisé selon les règles de la FITA dans toutes les divisions et reconnu comme Tournoi comptant pour le Classement Mondial.

Le document d'invitation est disponible sur www.archery.org, section FITA/Actualité/ Actualité des fédérations/19 janvier 2009.

Contact:

Barbara MANNING
Présidente, Comité d'organisation
Secrétaire Générale, Association Nationale de Tir à l'Arc d'Afrique du Sud
Courriel: barbaram@archerysa.org – Site internet: www.sanaa.org.za

Grand Prix de l'EMAU Riom 2009

Le Comité d'organisation de Riom 2009 et la Fédération Française de Tir à l'Arc sont heureuses d'inviter les archers à prendre part à la première étape du Grand Prix Européen qui aura lieu du 14 au 18 avril.

Le document d'invitation est disponible sur www.archery.org, section FITA/Actualité/ Actualité des fédérations/30 janvier 2009.



Tournoi International et Séminaire d'Entraîneurs au Bénin

La Fédération Béninoise de Tir à l'Arc (FéBéTA) est heureuse d'inviter les équipes nationales à participer à la première édition de son tournoi international des zones d'Afrique Centrale et de l'Ouest. Cet événement se déroulera du 6 au 9 août 2009 et sera suivi d'un stage international pour entraîneurs de niveau 1 du 10 au 19 août.

Le document d'invitation est disponible sur www.archery.org, section FITA/Actualité/ Actualité des fédérations/8 janvier 2009.

Jeux Mondiaux Vétérans Sydney 2009

Les Jeux Mondiaux Vétérans se dérouleront du 10 au 18 octobre prochains à Sydney en Australie. Le tir à l'arc est l'un des 28 sports au programme du plus grand événement multi-sport au monde.

Vous pouvez maintenant vous inscrire sur www.2009worldmasters.com!

Associations Membres

Afghanistan demande son affiliation

Ce pays a remis un dossier de demande d'affiliation conforme à notre règle 1.4.2.

Selon notre règle 1.4.3 les actuelles associations membres de la FITA, ainsi que les membres du Conseil, ont 60 jours pour formuler par écrit au bureau de la FITA leurs éventuelles objections à cette demande d'affiliation.

Sans objection sérieuse à l'issue de ces 60 jours (fin mars 2009), l'Association Nationale de Tir à l'Arc Afghane deviendra un membre temporaire de la FITA jusqu'à notre congrès en 2009 à Ulsan, Corée. Lors de ce congrès de la FITA, l'affiliation finale de cette association nationale de tir à l'arc sera soumise au vote.

Nouveau Comité Exécutif au Monténégro

L'Association de Tir à l'Arc du Monténégro a été suspendue par son gouvernement local suite à des problèmes internes. Depuis le mois de décembre 2008 un nouveau comité exécutif a été élu avec le soutien de leur Comité National Olympique et Ministère de Sports et Culture.

Elle nous a transmis sa nouvelle constitution ainsi que les noms de ses nouveaux dirigeants. Nous avons soumis la demande auprès du Comité Exécutif FITA qui a accepté la réintégration de cette association à l'unanimité.

FITA est heureuse d'avoir l'Association de Tir à l'Arc du Monténégro dans la famille du tir à l'arc et nous leur souhaitons nos meilleurs vœux de succès et réussite.

Le Népal rend visite à la FITA

Le 16 janvier dernier, notre Secrétaire Général et notre Directeur du Développement et de la Formation ont accueilli dans nos bureaux de Lausanne une délégation népalaise conduite par M. Hari Dhoj TULACHAN, Vice-président de l'Association Népalaise du Tir à l'Arc.

Le statut du tir à l'arc au Népal, sa forme traditionnelle, le nombre de clubs, les épreuves nationales, le soutien des instances sportives nationales, le plan de développement, les besoins, etc., tout cela fut discuté au cours de cette réunion amicale.



De cette présentation et de l'analyse qui s'ensuit, il a été convenu de travailler sur les projets suivants:

- Obtenir le soutien de la Solidarité Olympique avec un "Programme de Développement de la Structure Sportive Nationale";

- Former un ou deux entraîneurs népalais (identifiés au sein d'un groupe de cinq) lors d'un cours de trois semaines au Centre de tir à l'arc FITA pour le Moyen Orient (MEAC);
- Etudier avec l'AAF la prochaine possibilité de former quelques arbitres;
- Acheter du matériel de tir à l'arc à un prix réduit à quelques-uns des principaux fabricants.



Chef des entraîneurs australiens

La Fédération Australienne de Tir à l'Arc a annoncé la nomination du champion olympique Simon FAIRWEATHER en tant que chef des entraîneurs nationaux. Il mènera les programmes de développement et de hautes performances, ce qui comprend la conduite de séminaires et l'assistance aux entraîneurs et aux athlètes.

Le communiqué de presse officiel se trouve sur www.archery.org.au.

Entraîneur professionnel de tir à l'arc au Sri Lanka

Qualifications demandées:

- Expérience probante: faire évoluer des archers de niveau II au plus haut niveau
- Niveau académique: professionnel de l'éducation sportive
- Communication: capacité à communiquer et démontrer en anglais avec les archers et entraîneurs
- Organisation: développement et implémentation des programmes pour l'amélioration de la performance des archers
- Capacité à travailler avec toutes catégories, amateurs, étudiants, professionnels en-dessus de 15 ans
- Langue: anglais parfait
- Expérience requise: minimum 5 ans d'expérience en tant qu'entraîneur; expérience en tant qu'entraîneur d'une équipe nationale pour des championnats continentaux et mondiaux

Quelques tâches, rôles et responsabilités:

- Etablir un programme d'entraînement pour les entraîneurs et l'équipe nationale
- Préparer des compétitions internationales de tir à l'arc
- Offrir des avis techniques sur demande des clubs affiliés à l'association
- Maintenir et analyser des informations sur les archers nationaux, puis développer des programmes pour maximiser leurs performances
- Sur demande, encadrer des archers lors de compétitions internationales
- Aider les entraîneurs débutants à faire leurs programmes d'entraînement et les parfaire sur le plan technique
- Agir comme conseiller au comité de tir à l'arc de l'Association Nationale:
 - améliorer le réseau de compétition
 - réussir des tournois majeurs

Quelques objectifs confiés:

- Programme d'entraînement pour les archers de niveau national
- Programme de développement pour les archers talentueux afin qu'ils accèdent au niveau national
- Améliorer le niveau actuel des archers

Principales clauses du contrat de travail:

- Contrat d'un an précédé de 3 mois d'essai
- Date de début: mars/mai 2009
- Lieu de travail: Colombo
- Salaire: environ RS 8500.- (monnaie nationale) = US\$ 750.- par mois
- Voyage aller-retour (par avion) du pays d'origine à Colombo (classe économique)
- Hébergement inclus sans les repas

Informations et candidatures à:

Association Sri Lankaise de Tir à l'Arc

Personne de contact: Président, Cdr H.U. Silva

Adresse postale: Sugathadasa National Sports Complex, Arthur De Silva Mawatha
Colombo 12, Sri Lanka

Tél.: (+94 11) 24 45 676 - Fax: (+94 11) 24 45 675 - Courriel: sugathad@slt.lk

Elections en Autriche

La Fédération Autrichienne de Tir à l'Arc (OBSV) a tenu son assemblée générale le samedi 31 janvier 2009. Trudy MEDWED a été réélue Présidente pour la période 2009-2011 par 100% des voix!

**Elections en Italie**

La Fédération Italienne de Tir à l'Arc (FITARCO) a tenu son assemblée générale dimanche 18 janvier dernier. Mario SCARZELLA a été confirmé à la présidence pour un troisième mandat consécutif. Le Conseil dans sa totalité a également été réélu.

Au cours de cette assemblée, les archers italiens Luca MELOTTO et Jessica TOMASI ont reçu le prix d'athlètes de l'année. La FITARCO a également honoré ses médaillés olympiques de Beijing, Ilario DI BUO, Marco GALIAZZO et Mauro NESPOLI, pour leur médaille d'argent par équipe.

Plus d'infos sur www.fitarco-italia.org

Elections en Espagne

M. Lorenzo MIRET a été réélu Président de la Fédération Royale Espagnole de Tir à l'Arc.

Elections à Maurice

Le 20 décembre 2008, la Fédération Mauricienne de Tir à l'Arc a élu un nouveau Comité de gestion pour la période 2009-2012:

Président: Gilles FREDERIC	Trésorière: Veronique D'UNIENVILLE
Vice-président: Rabindranath APPALSWAMY	Assistant Trésorier: Jean-Marie BABET
Secrétaire Général: Philip ROBINSON	Membre: Satyandranath SUMESSUR
Assistant Secrétaire: Veersing NEKITSING	Membre: Jacky Tang Chau KWAN

Elections en Slovaquie

L'Association Slovaque de Tir à l'Arc a tenu son assemblée générale le 7 décembre dernier et a élu un nouveau Président et une nouvelle Secrétaire Générale:

Président: Matus DURNY	Secrétaire Général: Alena HUBANOVA
------------------------	------------------------------------

Fédération Libanaise de Tir à l'Arc

En raison d'un grave problème (piratage de mot de passe), la Fédération Libanaise de Tir à l'Arc s'est vu obligée de changer d'adresse du courrier électronique pour jack.tamer@hotmail.com. Veuillez ne prendre en compte aucun message de toute autre adresse.

Actualisation des contacts

Le 8 janvier dernier, nous avons envoyé à toutes nos Associations Membres un formulaire de contact afin de mettre à jour notre base de contacts et les informations des membres de leurs conseils d'administration. A l'heure actuelle, nous avons reçu 70 réponses (50%).

Nous rappelons à nos fédérations qu'il est très important qu'elles nous renvoient ce formulaire le plus rapidement possible afin que nous puissions mettre à jour le répertoire 2009. Si vous n'avez pas reçu notre courrier électronique et/ou le formulaire, vous êtes priés de contacter info@archery.org. Merci pour votre précieuse collaboration.

Le répertoire se trouve sur notre site, dans la section "Organisation/Associations Membres".

Les temps forts du Calendrier

2009

18-22 février
2-8 mars
10-16 mars
20-25 mars
27-29 mars
31 mars-5 avril
8-12 avril
14-18 avril
4-9 mai
12-16 mai
15-19 mai
18-22 mai
19-24 mai
2-7 juin
5-11 juin
20-27 juin
30 juin-4 juillet
1-7 juillet
2-12 juillet
13-19 juillet
13-26 juillet
4-9 août
14-23 août
15-23 août
18-23 août
1-9 septembre
15-19 septembre
26 septembre
Septembre ou octobre
1-5 octobre
9-11 octobre
10-18 octobre
20-24 octobre
18-22 novembre

1e Grand Prix d'Asie
Championnats du Monde en Salle
Grand Prix du Mexique
2e Grand Prix d'Asie
59^e Championnats Nationaux Sud-Africains
Coupe du Monde Etape 1
Coupe de l'Arizona
Grand Prix EMAU (Etape 1)
Coupe du Monde Etape 2
Coupe d'Europe Junior (Etape 1)
3e Grand Prix d'Asie
Tournoi Meso American
Grand Prix EMAU (Etape 2)
Coupe du Monde de Etape 3 / GP EMAU (Etape 3)
Tournoi Européen de Tir à l'Arc Handisport
Batalla de Carabobo
Coupe d'Europe Junior (Etape 2)
Coupe Juan Enrique Barrios
Universiade d'Été (Tir à l'Arc: 2-6 juillet)
Championnats du Monde de la Jeunesse (Qualif. JOJ)
Jeux Mondiaux (Tir à l'Arc: 23-26 juillet)
Coupe du Monde Etape 3
Championnats du Monde de Tir à l'Arc Handisport
Festival Olympique du Salvador
Championnat d'Europe en Campagne
Championnats du Monde
Championnats du Monde de Tir à l'Arc 3D
Finale de Coupe du Monde
Open d'Australie
5e Grand Prix d'Asie
Coupe d'Europe des Clubs
Jeux Mondiaux Vétérans (**Tir à l'Arc : 11-17 octobre**)
5e Grand Prix d'Asie
Championnats Asiatiques de Tir à l'Arc

Bangkok (ZHA)
Rzeszow (POL)
Tijuana (MEX)
Téhéran (IRI)
Pretoria (RSA)
Saint-Domingue (DOM)
Phoenix (USA)
Riom (FRA)
Porec (CRO)
Legnica (POL)
New Delhi (IND)
Guatemala City (GUA)
Sofia (BUL)
Antalya (TUR)
Stoke Mandeville (GBR)
Valencia (VEN)
Sarzana (ITA)
Salinas (PUR)
Belgrade (SCG)
Ogden (USA)
Kaohsiung (TPE)
Shanghai (CHN)
Nymburk (CZE)
San Salvador (ESA)
Champagnac (FRA)
Ulsan (KOR)
Giulianello (ITA)
Copenhague (DEN)
(AUS)
Kuala Lumpur (MAS)
Madrid (ESP)
Sydney (AUS)
Dakha (BAN)
Bali (INA)

2010

20-25 avril
4-8 mai
Mai (dernière semaine)
1-5 juin
22-27 juin

13-17 juillet
17 juillet-1 août

20-25 juillet
3-8 août
14-26 août
7-11 septembre
Octobre (semaine 1)
3-14 octobre
12-27 novembre

Championnat d'Europe en Salle
Grand Prix EMAU (Etape 1)
Coupe du Monde Etape 1
Championnat d'Europe
Coupe du Monde Etape 2
Grand Prix EMAU (Etape 2)

Championnat d'Europe Junior
XXI Jeux Sportifs d'Amérique Central et des Caraïbes
(Tir à l'Arc: 24-30 juillet)
Grand Prix EMAU (Etape 3)
Coupe du Monde Etape 3
Jeux Olympiques de la Jeunesse (Tir à l'Arc inclus)
Coupe du Monde Etape 4
Championnat d'Europe 3D
Jeux du Commonwealth (Tir à l'Arc inclus)
Jeux d'Asie (Tir à l'Arc inclus)
Finale de Coupe du Monde

Porec (CRO)
Athènes ou Olympie (GRE)
Antalya (TUR)
Rovereto (ITA)
Porec (CRO)
Yerevan ou Echmiadzin (ARM)
Winnenden (GER)
Mayaguez (PUR)

Moscou (RUS)
Ogden (USA)
Singapour (SIN)
Shanghai (CHN)
Alghero-Sassari (ITA)
Delhi (IND)
Guangzhou (CHN)
Edimbourg (GBR)

En gras = Tournois comptant pour le Classement Mondial

En rouge = Dernières mises à jour

JOJ = Jeux Olympiques de la Jeunesse

Sponsors d'Équipement



Easton Technical Products Inc.
USA



Hoyt
USA

Partenaires du Fond de Développement



Danage of Scandinavia
Danemark



Easton Technical Products Inc.
USA



Hoyt
USA



Ragim
Italie



Rosa Inc.
Japon



Samick Sports Co. Ltd
Corée



Wadi Degla Sporting Club
Egypte



Win & Win Archery Co.
Corée

Membres Associés



Archery Life Co.
Corée



Arizona Archery Enterprises
USA



Arrowhead* (vend aussi sous
le nom de "Temple Faces")
Grande-Bretagne



Asahi Archery Inc.
Japon



Bagar & Pilar
Suède



Bjorn Bengtson Sweden AB*
Suède



FIVICS Archery*
(anciennement "Soma")
Corée



Geologic*
France



Ishii Archery Co. Ltd.
Japon



J.V.D. Distribution*
Pays-Bas



Krueger Targets*
Allemagne



LAS Distribution
France



Maple Leaf Press Inc.*
USA



Werner Beiter Techn. Kunsts.
Allemagne

*Fournisseurs officiels des blasons FITA: seuls ceux-ci peuvent être utilisés pour les compétitions de la FITA.

Vous connaissez quelqu'un qui aimerait lire cette newsletter? Vous ne souhaitez plus la recevoir? info@archery.org
La FITA INFO est un bulletin d'informations mensuel publié par le Bureau de la FITA à Lausanne.

TEXTE D'APPLICATION**Approuvé par le Conseil de la FITA le 20 janvier 2009****Prise d'effet le 1^{er} avril 2009****Livre 1, Article 6.3.5**

6.3.5 Dans la discipline de tir en campagne, il y aura des badges pointés de flèches FITA:

6.3.5.1 Ces badges seront remis pour la Division arc classique selon les scores suivants:

POINTES DE FLECHES FITA – Arc classique														
	24 cibles		28 cibles		32 cibles		36 cibles		40 cibles		44 cibles		48 cibles	
	Hom- mes	Dames	Hom- mes	Dames	Hom- mes	Dames	Hom- mes	Dames	Hom- mes	Dames	Hom- mes	Dames	Hom- mes	Dames
<i>Vert</i>	<u>219</u>	<u>196</u>	<u>256</u>	<u>229</u>	<u>292</u>	<u>261</u>	<u>329</u>	<u>294</u>	<u>365</u>	<u>327</u>	<u>402</u>	<u>359</u>	<u>438</u>	<u>392</u>
<i>Brun</i>	<u>244</u>	<u>227</u>	<u>285</u>	<u>265</u>	<u>325</u>	<u>303</u>	<u>366</u>	<u>341</u>	<u>407</u>	<u>378</u>	<u>447</u>	<u>416</u>	<u>488</u>	<u>454</u>
<i>Gris</i>	<u>265</u>	<u>249</u>	<u>309</u>	<u>291</u>	<u>353</u>	<u>332</u>	<u>398</u>	<u>374</u>	<u>442</u>	<u>415</u>	<u>486</u>	<u>457</u>	<u>530</u>	<u>498</u>
<i>Noir</i>	<u>291</u>	<u>279</u>	<u>340</u>	<u>326</u>	<u>388</u>	<u>372</u>	<u>437</u>	<u>419</u>	<u>485</u>	<u>465</u>	<u>534</u>	<u>512</u>	<u>582</u>	<u>558</u>
<i>Blanc</i>	<u>313</u>	<u>302</u>	<u>365</u>	<u>352</u>	<u>417</u>	<u>403</u>	<u>470</u>	<u>453</u>	<u>522</u>	<u>503</u>	<u>574</u>	<u>554</u>	<u>626</u>	<u>604</u>
<i>Argent</i>	<u>338</u>	<u>323</u>	<u>394</u>	<u>377</u>	<u>451</u>	<u>431</u>	<u>507</u>	<u>485</u>	<u>563</u>	<u>538</u>	<u>620</u>	<u>592</u>	<u>676</u>	<u>646</u>
<i>Or</i>	<u>350</u>	<u>339</u>	<u>408</u>	<u>396</u>	<u>467</u>	<u>452</u>	<u>525</u>	<u>509</u>	<u>583</u>	<u>565</u>	<u>642</u>	<u>622</u>	<u>700</u>	<u>678</u>

6.3.5.2 Ces badges seront remis pour la Division arc nu selon les scores suivants:

POINTES DE FLECHES FITA – Arc nu														
	24 cibles		28 cibles		32 cibles		36 cibles		40 cibles		44 cibles		48 cibles	
	Hom- mes	Dames	Hom- mes	Dames	Hom- mes	Dames	Hom- mes	Dames	Hom- mes	Dames	Hom- mes	Dames	Hom- mes	Dames
<i>Vert</i>	<u>191</u>	<u>182</u>	<u>223</u>	<u>212</u>	<u>255</u>	<u>243</u>	<u>287</u>	<u>273</u>	<u>318</u>	<u>303</u>	<u>350</u>	<u>334</u>	<u>382</u>	<u>364</u>
<i>Brun</i>	<u>230</u>	<u>198</u>	<u>268</u>	<u>231</u>	<u>307</u>	<u>264</u>	<u>345</u>	<u>297</u>	<u>383</u>	<u>330</u>	<u>422</u>	<u>363</u>	<u>460</u>	<u>396</u>
<i>Gris</i>	<u>250</u>	<u>226</u>	<u>292</u>	<u>264</u>	<u>333</u>	<u>301</u>	<u>375</u>	<u>339</u>	<u>417</u>	<u>377</u>	<u>458</u>	<u>414</u>	<u>500</u>	<u>452</u>
<i>Noir</i>	<u>273</u>	<u>250</u>	<u>319</u>	<u>292</u>	<u>364</u>	<u>333</u>	<u>410</u>	<u>375</u>	<u>455</u>	<u>417</u>	<u>501</u>	<u>458</u>	<u>546</u>	<u>500</u>
<i>Blanc</i>	<u>294</u>	<u>275</u>	<u>343</u>	<u>321</u>	<u>392</u>	<u>367</u>	<u>441</u>	<u>413</u>	<u>490</u>	<u>458</u>	<u>539</u>	<u>504</u>	<u>588</u>	<u>550</u>
<i>Argent</i>	<u>316</u>	<u>299</u>	<u>369</u>	<u>349</u>	<u>421</u>	<u>399</u>	<u>474</u>	<u>449</u>	<u>527</u>	<u>498</u>	<u>579</u>	<u>548</u>	<u>632</u>	<u>598</u>
<i>Or</i>	<u>335</u>	<u>312</u>	<u>391</u>	<u>364</u>	<u>447</u>	<u>416</u>	<u>503</u>	<u>468</u>	<u>558</u>	<u>520</u>	<u>614</u>	<u>572</u>	<u>670</u>	<u>624</u>

6.3.5.3 Ces badges seront remis pour la Division arc à poulies selon les scores suivants:

POINTES DE FLECHES FITA – Arc à poulies														
	24 cibles		28 cibles		32 cibles		36 cibles		40 cibles		44 cibles		48 cibles	
	Hommes	Dames	Hommes	Dames	Hommes	Dames	Hommes	Dames	Hommes	Dames	Hommes	Dames	Hommes	Dames
<i>Vert</i>	<u>292</u>	<u>275</u>	<u>341</u>	<u>321</u>	<u>389</u>	<u>367</u>	<u>438</u>	<u>413</u>	<u>487</u>	<u>458</u>	<u>535</u>	<u>504</u>	<u>584</u>	<u>550</u>
<i>Brun</i>	<u>313</u>	<u>301</u>	<u>365</u>	<u>351</u>	<u>417</u>	<u>401</u>	<u>470</u>	<u>452</u>	<u>522</u>	<u>502</u>	<u>574</u>	<u>552</u>	<u>626</u>	<u>602</u>
<i>Gris</i>	<u>331</u>	<u>318</u>	<u>386</u>	<u>371</u>	<u>441</u>	<u>424</u>	<u>497</u>	<u>477</u>	<u>552</u>	<u>530</u>	<u>607</u>	<u>583</u>	<u>662</u>	<u>636</u>
<i>Noir</i>	<u>351</u>	<u>338</u>	<u>410</u>	<u>394</u>	<u>468</u>	<u>451</u>	<u>527</u>	<u>507</u>	<u>585</u>	<u>563</u>	<u>644</u>	<u>620</u>	<u>702</u>	<u>676</u>
<i>Blanc</i>	<u>371</u>	<u>357</u>	<u>433</u>	<u>417</u>	<u>495</u>	<u>476</u>	<u>557</u>	<u>536</u>	<u>618</u>	<u>595</u>	<u>680</u>	<u>655</u>	<u>742</u>	<u>714</u>
<i>Argent</i>	<u>389</u>	<u>377</u>	<u>454</u>	<u>440</u>	<u>519</u>	<u>503</u>	<u>584</u>	<u>566</u>	<u>648</u>	<u>628</u>	<u>713</u>	<u>691</u>	<u>778</u>	<u>754</u>
<i>Or</i>	<u>399</u>	<u>388</u>	<u>466</u>	<u>453</u>	<u>532</u>	<u>517</u>	<u>599</u>	<u>582</u>	<u>665</u>	<u>647</u>	<u>732</u>	<u>711</u>	<u>798</u>	<u>776</u>

APPENDICE 4

**ORGANISATION ET
PROCEDURE POUR LE COMITE DES JUGES****PREAMBULE :**

L'organisation des Juges de la FITA comprend :

- Juges FITA, composés de :
 - Juges Internationaux de la FITA (FITA-IJs)
 - Juges Candidats (FITA-JCs)
- Juges Continentaux (CJs)
- Juges Nationaux (NJs)

1 LES JUGES INTERNATIONAUX DE LA FITA (FITA-IJs)

1.1 Les **Juges Internationaux (IJ)** de la FITA sont des Juges actifs qui ont une connaissance appropriée de l'anglais, ils sont nommés selon l'article 9.1 et doivent répondre aux exigences listées dans l'article 9.2 de cet appendice.

1.1.1 *FITA-IJs sont éligibles pour exercer lors des Championnats du Monde FITA et selon les limitations spécifiées dans l'art. 10.2, lors des Jeux Olympiques. Ils peuvent aussi exercer lors des Championnats Continentaux, des Tournois pour le Classement Mondial FITA, des tournois approuvés pour les Records du Monde et les Récompenses pour des Performances FITA et tous les autres tournois tirés sous les règlements de la FITA*

1.1.2 *Aucune Association Membre ne peut avoir plus de quatre FITA-IJs, à l'exception des cas précisés par l'art. 9.1.3.*

1.1.3 *Le nombre maximum de FITA-IJs est défini à l'année par le Conseil en consultation avec le Comité des Juges.*

2 JUGES CONTINENTAUX

2.1 Toutes les Associations Continentales peuvent former et approuver des **Juges Continentaux (CJ)**.

2.1.1 *Les Juges Continentaux sont éligibles pour exercer, selon les limitations spécifiées dans l'art. 10.3, lors des Championnats Continentaux, des Tournois pour le Classement Mondial FITA, et tous les autres tournois tirés sous les règlements de la FITA.*

2.1.2 *Chaque Association Continentale accrédiitera ses propres Juges Continentaux.*

2.1.3 *Les procédures de formation et d'approbation devront être tenues conformes aux instructions du Comité des Juges de la FITA*

LIVRE 1

CONSTITUTION & REGLEMENTS DE LA FITA

afin d'assurer une cohérence dans l'arbitrage des tournois tirés sous les règlements FITA.

2.1.4 *Les candidatures pour les Juges Continentaux doivent être soumises par les Associations Membres, à la demande des candidats, à l'Association Continentale appropriée. Les Associations Membres ne peuvent recommander à l'Association Continentale pour l'examen de Juge Continental que des Juges ayant été accrédités Juges Nationaux pendant un minimum de deux ans.*

2.1.5 *Les Associations Continentales mettront en place régulièrement des séminaires pour que les candidats recommandés à l'échelle nationale soient examinés pour le statut de Juge Continental. Les Associations Membres peuvent demander ces séminaires. Les séminaires auront lieu dans une des langues officielles de la FITA ou dans une langue largement parlée dans cette zone Continentale.*

2.1.6 *L'Association Continentale définira la durée de la période d'accréditation, la limite d'âge (si existante), ainsi que les exigences nécessaires pour la ré-accréditation.*

3 JUGES CANDIDATS DE LA FITA (FITA-JCs)

3.1. *Les Juges Continentaux ayant participé à un cours organisé par le Comité des Juges FITA et passé l'examen relatif (comme par l'art. 6) pourront obtenir l'accréditation FITA comme spécifié dans l'art. 5 et ainsi être appelés Juges Candidats de la FITA (FITA-JCs). Dès qu'ils ont une accréditation FITA, ils sont éligibles pour servir lors des Championnats du Monde de la FITA.*

4 JUGES DE LA JEUNESSE FITA (FITA-YJs)

4.1 Les Juges de la Jeunesse FITA (YJs) sont des juges actifs qui répondent aux critères de l'Article 8 et qui sont sélectionnés par le Comité des Juges de la FITA et nommés Juges de la Jeunesse de la FITA.

4.2 Les Juges de la Jeunesse FITA sont éligibles pour exercer lors de Championnats de la Jeunesse FITA, Jeux Olympiques de la Jeunesse et tout autre évènement de la Jeunesse sanctionné par la FITA.

5 JUGES NATIONAUX

- 5.1 Toutes les Associations Membres peuvent former et approuver des **Juges Nationaux (NJ)**.
- 5.1.1 *Les Juges Nationaux sont éligibles pour exercer, selon les limitations spécifiées dans l'art. 13.4, lors des Tournois pour le Classement Mondial FITA. Ils peuvent aussi exercer lors des tournois approuvés pour les Records du Monde et les Récompenses pour des Performances FITA.*
- 5.1.2 *Chaque Association Membre accrédiitera ses propres Juges Nationaux.*
- 5.1.3 *Les procédures de formation et d'approbation devront être tenues conformes aux instructions du Comité des Juges de la FITA afin d'assurer une cohérence dans l'arbitrage des tournois tirés sous les règlements FITA.*

6 ACCREDITATION DES JUGES FITA (FITA-IJs et FITA-JCs)

- 6.1 Le Comité des Juges de la FITA est responsable de l'accréditation des Juges FITA (FITA-IJs et FITA-JCs).
- 6.1.1 *Les accréditations FITA des Juges (FITA-IJ et FITA-JC) sont valables de la fin du Championnat du Monde en plein air avant lieu dans l'année précédant les Jeux Olympiques à la fin du Championnat du Monde en plein air suivant avant lieu dans l'année précédant les Jeux Olympiques à l'exception de la première accréditation qui commence de la date d'approbation de l'examen du juge et se termine au terme prévu de la fin de l'accréditation. L'accréditation peut être retirée avant la fin prévue suivant l'art. 11.*
- 6.1.2 *Le Comité des Juges de la FITA est responsable du renouvellement des accréditations des Juges FITA. Après leur première accréditation, toutes les activités des Juges seront examinées et le renouvellement de leur accréditation sera considéré à la fin de chaque terme de l'accréditation.*
- 6.1.3 *Le Comité des Juges est responsable de l'entraînement régulier et mis à jour des Juges accrédités FITA à travers la publication de la "FITA Judges Newsletter", l'organisation de conférences et de séminaires, et au moyen d'autres systèmes appropriés.*
- 6.1.4 *Un membre du Comité des Juges FITA (Observateur du Comité des Juges FITA) sera présent sur les sites des compétitions pour tous les championnats FITA et ce en tant qu'observateur afin d'y étudier les procédures d'arbitrage et les performances des Juges accrédités FITA. Ces tâches seront faites en coopération avec le Président de la Commission des Juges du Tournoi. La zone de compétition à laquelle les Observateurs du Comité des Juges de la FITA a accès sera déterminée par le Délégué Technique FITA, le Président de la Commission des Juges du Tournoi et le Président du Comité d'Organisation. Les membres du Comité des Juges FITA sont autorisés en tant qu'observateurs sur les sites*

des compétitions lors des Tournois pour le Classement Mondial et les autres épreuves reconnues par la FITA.

6.1.5 *Le Comité des Juges FITA peut déléguer d'autres personnes d'expérience en tant qu'Observateurs du CJ FITA. Ces délégués ne peuvent pas être des Juges accrédités FITA.*

6.1.6 *Les Juges à la retraite ou ceux qui n'ont pas été re-accrédités pour cause d'inactivité peuvent demander à être ré-inscrits en tant que FITA-IJ (ou FITA-JC si applicable) selon la procédure établie dans l'article 7.*

6.1.6.1 *Le Comité des Juges passera en revue leur demande et, selon la durée et les raisons de leur inactivité décidera si ils doivent participer à un séminaire de formation et/ou passer un test de re-accréditation.*

7 PREMIERE ACCREDITATION DES JUGES CANDIDATS FITA (FITAJCs)

7.1 Les Associations Membres ne peuvent recommander au Comité des Juges que leurs Juges Nationaux expérimentés pour passer l'examen de Juge International.

7.1.1 *Les candidats doivent avoir été accrédités en tant Juges Nationaux pendant un minimum de trois ans.*

7.1.2 *Les candidats doivent être accrédités en tant que Juges Continentaux.*

7.1.3 *Les candidats doivent avoir une connaissance appropriée de l'anglais.*

7.1.4 *Les candidats doivent avoir exercé pendant au moins un tournoi valable pour le Classement Mondial ou lors d'autres tournois majeurs sanctionnés par une Association Continentale et avoir reçu une évaluation positive du Président de la Commission des Juges du Tournoi.*

7.1.5 *Le candidats ne doivent pas être plus âgés que 65 ans.*

7.2 Les candidatures pour les Juges Candidats doivent être envoyées à la FITA au nom des demandeurs par leurs Association Membres. Les Associations Membres peuvent obtenir des formulaires de candidatures auprès du bureau de la FITA.

7.2.1 *Les formulaires doivent être contresignés par le candidat et l'Association Continentale appropriée.*

7.2.2 *Les formulaires doivent préciser : le nom de l'Association Membre ; le nom, le sexe, la date de naissance et la nationalité du candidat; le séminaire auquel le formulaire se réfère, la(les) langue(s) officielle(s) de la FITA parlée(s), la date de nomination en tant que Juge National, la date de nomination en tant que Juge Continental.*

7.2.3 *Le formulaire doit rapporter l'expérience du candidat lors de compétitions mentionnées dans l'art. 7.1.4.*

- 7.2.4 *En signant le formulaire, l'Association Continentale certifie que le candidat a reçu une évaluation positive des Présidents des Commissions des Juges des Tournois au cours desquels il/elle a exercé. (art. 7.1.4).*
- 7.3 Le Comité des Juges de la FITA devra régulièrement organiser des séminaires pour les candidats recommandés à l'échelle nationale au cours desquels ils pourront obtenir le statut de Juge Candidat. Les Associations Membres peuvent exiger ces séminaires, et ces demandes seront coordonnées par leurs Associations Continentales. Les séminaires se dérouleront en anglais.
- 7.3.1 *A la fin du séminaire, les candidats choisis devront passer un examen écrit. Les candidats seront évalués sur la base de la qualité de leur participation orale durant le séminaire ainsi que sur leur examen écrit.*
- 7.3.2 *Le Comité des Juges de la FITA devra informer, par l'intermédiaire de leur Association Membre, les candidats officiels inscrits de leurs résultats, (avec une copie à leur Association Continentale).*
- 7.4 Le jury d'examen devra être présent durant tout le séminaire et sera constitué de deux membres du Comité des Juges de la FITA. Lorsqu'un seul membre du Comité des Juges est disponible, l'autre pourra être remplacé par l'officier de Liaison Continentale ou par un membre du Comité des Constitution & Règlements ou du Comité de tir sur cibles ou encore du Comité de tir en campagne. Le Comité des Juges sera responsable de cette nomination.
- 7.5 Les candidats qui passeront avec succès leur examen de séminaire garderont leur statut de **FITA-JC** pendant au moins deux ans, en tous cas jusqu'à ce qu'ils servent aux Epreuves Internationales reconnues par la FITA contrôlées par les **FITA-IJs**.
- 7.5.1 *Les candidats sont sujets à la procédure de ré-accréditation des Juges FITA.*
- 7.5.2 *La procédure pour être ré-accrédité à la fin de la période d'accréditation est la même pour les FITA-IJs et est décrite dans l'art. 9 et suivants.*
- 7.5.4 *La procédure pour obtenir le statut de FITA-IJ est détaillée dans l'art. 12.1.*

8 ACCREDITATION DES JUGES DE LA JEUNESSE FITA

8.1 Le Comité des Juges de la FITA peut inviter occasionnellement les Associations Membres à nommer des personnes qui répondent aux critères de l'Article 8.2 pour considération et inclusion par le Comité des Juges de la FITA dans la liste des personnes éligibles pour exercer en tant que Juge de la Jeunesse.

8.2 Un candidat doit remplir les conditions ci-dessous afin d'être considéré pour élection en tant que Juge de la Jeunesse :

8.2.1. Avoir plus de 18 ans et moins de 30 ans au moment de la nomination par le Comité des Juges de la FITA;

LIVRE 1

CONSTITUTION & REGLEMENTS DE LA FITA

8.2.2 *Être un Juge National accrédité ou avoir été un archer de niveau international (Jeux Olympiques/Championnats du Monde) et être recommandé par son Association Membre;*

8.2.3 *Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise;*

8.2.4 *Avoir participé à un séminaire organisé par le Comité des Juges de la FITA et avoir réussi l'examen correspondant.*

8.3 Le Comité des Juges de la FITA peut, en toute discrétion, nommer des Juges de la Jeunesse de la liste mentionnée à l'Article 8.1. En faisant ce genre de nominations, le Comité des Juges de la FITA peut, en plus de toute autre sujet considéré comme nécessaire, prendre en compte les buts ou politiques de la FITA se rapportant à une distribution géographique et à l'équité des genres.

8.4 Le nombre de personnes faisant partie de la liste selon l'Article 8.1 et le nombre de personnes nommées en tant que Juges de la Jeunesse FITA seront déterminés par le Comité des Juges et le Conseil de la FITA.

9 REACCREDITATION DES JUGES FITA (FITA-IJs et FITA-JCs)

9.1 Pour être re-accrédité dans ses fonctions à la fin d'une période d'accréditation chaque juge doit remplir les exigences suivantes :

9.1.1 *Répondre régulièrement aux questions de re-formation obligatoires (études de cas) qui se trouvent dans chaque édition de la Newsletter du Comité des Juges FITA.*

9.1.2 *Se rendre disponible pour au moins un service de Juge lors de Championnats FITA ou Jeux avec la participation de la FITA ou des Tournois pour le Classement Mondial de la FITA, et ce tous les deux ans.*

9.1.3 *Compléter et renvoyer, en respectant la date limite, le formulaire de "ré-accréditation des Juges" envoyé par le Bureau de la FITA à tous les juges accrédités FITA (FITA-IJ et FITA-JC) au moins 60 jours avant expiration de leur accréditation. La candidature doit être appuyée par l'Association Membre et l'Association Continentale du candidat.*

9.1.4 *Passer un test de ré-accréditation dirigé par le Comité des Juges FITA lors de la dernière année de l'accréditation et au moins 60 jours avant expiration de leur accréditation. Le test se compose de deux parties :*

- *un examen écrit à livre ouvert, cette partie a pour but de vérifier que la connaissance des règlements est à jour et que le juge est capable de faire respecter les règlements FITA en situation réelle et selon les procédures approuvées par le Comité des Juges FITA;*

- *l'analyse des reports du président de la commission des juges des tournois au cours desquels le juge a exercé ainsi que ceux des Observateurs du Comité des Juges quand ils étaient présents, cette partie a pour but de vérifier la véritable performance du juge lors des compétitions.*

9.1.5 *Les juges échouant à la première partie du test (examen écrit) mais passant la deuxième partie seront immédiatement avertis du résultat par le Comité des Juges; ces juges peuvent demander (en respectant le délai annoncé lors de l'avertissement) à être soumis à un second examen écrit à livre ouvert. Cette possibilité ne s'applique pas aux juges l'ayant déjà utilisée lors de précédentes ré-accréditations.*

9.1.6 *Participer à au moins une Conférence de Juges organisée ou approuvée par le Comité des Juges de la FITA au cours de la période d'accréditation.*

9.2 Une re-accréditation sera refusée aux **FITA-IJs** déterminés à rester inactifs, ainsi qu'à ceux qui ne demandent pas leur re-accréditation ou qui ne passent pas le test de re-accréditation.

9.2.1 *Il en est de même pour les FITA-JCs.*

9.2.2 *Les juges dont l'accréditation FITA n'a pas été renouvelée seront avertis par le Bureau de la FITA (avec une copie à leurs Associations Membres et Associations Continentales).*

9.3 Il est possible de faire appel contre le refus d'une re-accréditation et ce auprès du Conseil de la FITA.

9.3.1 *La personne ou l'Association Membre ou l'Association Continentale concernée doit adresser directement sa requête au Secrétaire Général de la FITA.*

9.3.2 *L'appel devra explicitement faire référence à la procédure supposée n'avoir pas été correctement appliquée lors du refus de la ré-accréditation. Cette demande ne peut pas faire référence à l'évaluation technique dont est responsable le Comité des Juges FITA.*

9.3.3 *Sur demande, le Comité des Juges fournira au Conseil des registres d'activités et des rapports sur les Juges que le Comité a placés sur la liste des inactifs, ou pour lesquels il ne recommande pas le renouvellement de l'accréditation.*

10 NOMINATION DES JUGES DE LA JEUNESSE FITA ET RE-NOMINATION

10.1 La période d'accréditation des Juges de la Jeunesse de la FITA est pareille que celle des Juges Internationaux FITA et Juges Internationaux Candidats FITA (voir Article 6.1.1);

10.2 La re-nomination d'un Juge de la Jeunesse FITA ne pourra être effectuée après avoir atteint l'âge de 30 ans;

LIVRE 1

CONSTITUTION & REGLEMENTS DE LA FITA

10.3 La nomination en tant que Juge de la Jeunesse FITA ne confèrera au nominé aucun status préférentiel autre que la nomination-même. En particulier, un Juge de la Jeunesse FITA ne peut devenir Juge International FITA ou Juge International Candidat FITA qu'en remplissant toutes les conditions de l'Appendice 4.

10.4 Les conditions pour re-nomination en tant que Juge de la Jeunesse FITA seront identiques à celles de l'Article 9, sauf que les événements pour lesquels le candidat se rendra disponible seront ceux mentionnés à l'Article 4.2 et non pas l'Article 9.1.2.

11 RETRAIT DE L'ACCREDITATION FITA

11.1 Non conformité aux articles 7.1.1 et 7.1.2

11.1.1 Aussitôt qu'un juge ne répond plus aux exigences précisées dans les articles 9.1.1 et 9.1.2, il/elle recevra du Comité des Juges FITA un "avertissement pour inactivité" (avec une copie à son Association Membre et Association Continentale) lui demandant les raisons de son inactivité ainsi qu'une déclaration stipulant qu'il/elle désire continuer à exercer ses fonctions de Juge International FITA. Le Comité des Juges FITA passera de nouveau le cas en revue 90 jours après que l'avertissement ait été envoyé, tout en prenant en compte les documents fournis entre temps par le Juge. Si le Comité des Juges confirme sa décision précédente d'inactivité, le Juge sera averti du retrait immédiat de son accréditation FITA. Des copies de cette lettre seront envoyées à ses Association Membre et Association Continentale.

11.1.2 Un appel contre le retrait de l'accréditation peut être placé auprès du Conseil de la FITA en suivant les mêmes procédures que dans l'art. 9.3.

11.2 Limite d'âge

11.2.1 L'accréditation de la FITA expire à la fin de l'année des 65 ans du juge.

12 CONDITIONS PARTICULIERES

12.1 Nomination des FITA-IJs

12.1.1 La promotion d'un FITA-JC au statut de FITA_IJ dépend de la manière dont il répond aux conditions suivantes:

- qu'une position soit vacante (comme selon les art.s 1.1.3 ou 12.1.3); le poste à pourvoir est annoncé dans l'Information FITA officielle et/ou sur le site internet de la FITA ;*

- que la demande soit faite par l'Association Continentale; cette demande doit être contresignée par le juge et son Association Membre ;
- que le juge n'est pas plus de 65 ans. Dans des circonstances exceptionnelles le Comité des Juges pourra considérer la nomination de juges plus âgés ;
- que le juge remplisse les critères pour le statut de FITA-IJ détaillés dans l'art. 12.2.

12.1.2 Le Comité des Juges sélectionnera les personnes nommées après une analyse comparative prenant en compte :

- le niveau de réponse aux exigences de l'art. 12.2
- l'existence d'objectifs ou de politiques de la FITA concernant la répartition géographique et l'égalité des sexes.

12.1.3 La limite de l'art. 1.1.2 peut être augmentée jusqu'à 6:

- si le FITA-IJ devant être nommé est une femme;
- pour les Associations Membres, à identifier par le Conseil, accueillant un grand nombre d'épreuves internationales, et ayant un nombre élevé d'archers pratiquants.

12.2 Conditions du statut de FITA-IJ

12.2.1 A la première procédure de promotion et procédure de ré-accréditation, le Comité des Juges FITA vérifiera que les FITA-IJs répondent aux conditions listées dans cet article. En cas d'échec, lui/elle perdra l'accréditation FITA.

12.2.2 Pour conserver l'accréditation FITA, un FITA-IJ doit répondre aux conditions suivantes :

- avoir exercé, au cours des deux années précédentes, lors de Championnats FITA, de Jeux avec participation de la FITA, de Tournois de Classement Mondial ou d'autres épreuves de standard international acceptables par le Comité des Juges, dans les 4 dernières années ;
- avoir répondu, aux cours des deux années précédentes, de manière correcte aux questions de re-formation obligatoires (études de cas) qui se trouvent dans chaque édition de la Newsletter du Comité des Juges dans les deux dernières années;
- avoir reçu une note d'évaluation élevée au test de ré-accréditation;
- avoir reçu une évaluation de haute qualité par l'Observateur en charge lors des Championnats ou Jeux au cours des quatre années précédentes.
- être appuyé par l'Association Continentale

12.3 Afin de pouvoir être considéré pour exercer lors des **Jeux Olympiques**, ou être nommé comme Président de la Commission des Juges du tournoi lors des Championnats du Monde ou des Jeux, un **FITA-IJ** doit remplir les conditions suivantes :

12.3.1 avoir été accrédité pendant au moins 5 ans ;

12.3.2 avoir servi, au cours des deux années précédentes, lors de Championnats FITA, de Jeux avec participation de la FITA, de Tournois de Classement Mondial FITA ou d'autres épreuves de

LIVRE 1

CONSTITUTION & REGLEMENTS DE LA FITA

standard international acceptables par le Comité des Juges, dans les quatre dernières années;

- 12.3.3 *avoir répondu, aux cours des deux années précédentes, de manière correcte aux questions de re-formation obligatoires (études de cas) qui se trouvent dans chaque édition de la Newsletter du Comité des Juges;*
- 12.3.4 *avoir reçu une note d'évaluation élevée au test de re-accréditation ;*
- 12.3.5 *avoir reçu une évaluation de haute qualité par l'Observateur en charge lors des Championnats ou Jeux au cours des deux années précédentes.*

12.4 Officiels FITA

- 12.4.1 *Les Membres du Comité des Juges FITA qui sont des FITA-IJs (ou FITA-JCs) au moment de leur nomination au sein du Comité seront des FITA-IJs de droit. Cependant, il ne leur sera pas demandé d'exercer lors des Championnats FITA à l'exception d'occasions exceptionnelles. Une fois leur mandat terminé, ils pourront reprendre, à leur demande, leur précédent statut de FITA-IJ sans considération des limitations des art.s 1.1.2-1.1.3 ni de la condition du 1^{er} alinéa de l'art. 12.2.2.*
- 12.4.2 *Les Membres de n'importe quel autre Comité Permanent ou tout autre Officier élu de la FITA en possession d'une accréditation FITA de juge doivent remplir les conditions des art.s 9-12 s'ils veulent servir la FITA en tant que juges. A leur demande, ils pourront être considérés FITA-IJs de droit (ou FITA-JC si applicable) et ensuite, pendant leur mandat d'Officiels, ils n'auront à répondre à aucune condition ni ne pourront exercer dans des tournois en tant que juge FITA. Une fois leur mandat terminé, ils pourront reprendre, à leur demande, leur précédent statut de FITA-IJ, ou celui de FITA-JC, sans considération des limitations des arts. 1.1.2-1.1.3. ni de la condition du 1^{er} alinéa de l'art. 12.2.1.*

13 COMPOSITION DE LA COMMISSION DES JUGES DES TOURNOIS

13.1 Championnats du Monde FITA.

- 13.1.1 *Tous les membres doivent être des Juges FITA (FITAIJs ou FITAJCs), avec un maximum de cinq (5) Juges Candidats (JC). Le président doit être un FITAIJ répondant aux exigences de l'art. 12.3.*

13.2 Jeux Olympiques.

- 13.2.1 *Tous les membres et le président doivent être des FITAIJ répondant aux exigences de l'art. 12.3.*

- 13.3 Championnats Continentaux.
- 13.3.1 *Tous les membres doivent être des Juges FITA (FITA-IJ ou FITA-JC) ou Juges Continentaux (CJs), avec un maximum de 50% de Juges Continentaux (CJs). Le président doit être un FITA-IJ ou un FITA-JC.*
- 13.4 Tournois pour le Classement Mondial FITA.
- 13.4.1 *Le président et au moins un des membres doivent être des FITA-IJs ou FITA-JCs.*
- 13.5 Autres Jeux et Tournois Internationaux organisés par les Fédérations Internationales en coopération avec la FITA.
- 13.5.1 *Les exigences à remplir seront décidées en accord avec le service approprié de la Fédération organisatrice.*

14 RAPPORT A LA FITA

- 14.1 Rapports confidentiels à la FITA sur la performance des juges.
- 14.1.1 *En plus du rapport selon le livre 1, chapitre 3, art. 3.11.5, le président de la commission des juges lors des tournois mentionnés dans les art.s 10.1 et 10.2 doit soumettre un rapport à la FITA sur la performance (connaissance, capacité et attention aux règlements et procédures de la FITA) sur les membres de la commission qu'il préside. Ces rapports seront considérés confidentiels et ne pourront circuler qu'au sein du Comité des Juges FITA. Ils seront archivés au Bureau de la FITA. Les indications sur la préparation du rapport seront publiées par le Comité des Juges FITA.*
- 14.1.2 *Le président de la commission des juges d'un tournoi listé dans les art.s 13.3-13.5 doit soumettre un rapport à la FITA, sur la performance (connaissance, capacité et attention aux règlements et procédures de la FITA) des FITA-JC et FITA-IJ présents à la commission qu'il préside. Ces rapports seront considérés confidentiels et ne pourront circuler qu'au sein du Comité des Juges FITA. Ils seront archivés au Bureau de la FITA. Les indications sur la préparation du rapport seront publiées par le Comité des Juges FITA.*
- 14.1.3 *L'Observateur du Comité des Juges FITA, lorsqu'il sera présent, soumettra un rapport technique à la FITA comme selon l'art. 4.4 suivant les indications publiées par Comité des Juges FITA. La commission des juges du tournoi doit être informé de la présence de l'observateur du Comité des Juges. Ces rapports seront considérés confidentiels et ne pourront circuler qu'au sein du Comité des Juges FITA, du Conseil de la FITA, et, pour la partie concernant les juges individuels, par les juges concernés. Ils seront archivés au Bureau de la FITA.*

LIVRE 1

CONSTITUTION & REGLEMENTS DE LA FITA

15 TITRES HONORIFIQUES

15.1 La FITA reconnaît aussi les titres honorifiques suivants :

- Juge Emérite (JE)
- Juge Honoraire (HJ)
- Récompense du Comité des Juges pour les Juges (JCA)

Les procédures pour les attribuer sont précisées dans les articles 15.2-15.4 de cet Appendice.

15.2 Les Juges Emérites

Les FITA-IJs, qui pour des raisons de santé ou d'autres raisons ne servent plus comme Juges FITA, mais que le Comité des Juges de la FITA veut honorer pour l'exceptionnelle contribution, la promotion et l'amélioration de l'arbitrage qu'ils ont apportés, peuvent accéder au statut de Juge Emérite.

15.3 Les Juges Honoraires

Les FITA-IJs, qui ont exercé avec honneur pendant 10 ans ou plus et qui pour des raisons de santé ou autres, ne peuvent plus remplir les exigences nécessaires à leur requalification, peuvent recevoir du Comité des Juges le statut de Juge Honoraire.

15.4 Les Juges récompensés par le Comité des Juges

Les FITA-IJs, qui ont exercé avec mérite pendant 4 ans ou plus recevront la récompense du Comité des Juges de la FITA au moment de leur retraite ou du refus de leur ré-accréditation.

16 CONCLUSION

16.1 *Toute la correspondance entre les Juges accrédités FITA et la FITA et ses différents corps doit être adressée au Bureau de la FITA qui sera responsable de la distribution de cette correspondance au corps approprié.*

INTERPRETATIONS

CONSTITUTION ET REGLEMENTS DE LA FITA

Livre 2, Article 7.3.1.7.1, Livre 3, Article 8.3.1.7.1

Livre 4, Article 9.3.7.1.1

Livre 5, Article 11.10.3.1.7.1, 11.10.3.2.6.1, 11.10.3.3.7.1 et 11.10.3.4.7.1

Une question a été posée par un membre du Conseil concernant l'utilisation d'un gabarit en forme de « U » ou de trou pour contrôler les diamètres des tubes et des pointes de flèches.

Le Comité Constitution et Règlements a jugé que cette question relevait des compétences du Comité technique.

Le Comité Constitution et Règlements a déterminé que l'interprétation ci-dessous donnée par le Comité Technique n'est pas contraire aux règlements existants ou à des décisions du Congrès.

Réponses du Comité technique:

La question soumise concerne la fabrication de gabarits de contrôle des diamètres des tubes et des pointes de flèche. Parce qu'il y a besoin d'un certain jeu pour un gabarit, qu'il soit en forme de U ou de trou, le comité technique a déterminé que le gabarit suivant est permis.

La tolérance maximale pour le diamètre d'un tube de flèche est de 9,3 mm et de 9,4 mm pour la pointe. Cependant, pour un gabarit de mesure il est indispensable d'avoir un peu de jeu pour permettre à la flèche d'y passer. Par exemple un tube de 9,3 mm ne peut pas passer dans un gabarit de 9,3 mm. Le comité technique a fixé une tolérance de jeu standard moyen de 0,05 mm, qui s'ajoute au gabarit en forme de U ou de trou dont le but est de mesurer les diamètres du fût et de la pointe de flèche, comme un jeu de passage. Pour ceux qui travaillent en pouces, ce serait 0,00197". La tolérance devrait être assez grande pour compenser la contraction et la dilatation des divers métaux (du gabarit et des flèches en aluminium) lors de températures changeantes.

De plus, une tolérance de fabrication est nécessaire vu que la confection d'un gabarit à exactement 9,35 ou 9,45 mm est difficile, et souvent chère, avec une tolérance nulle. De ce fait, une tolérance de fabrication de 0,04 mm est permise pour une mise en œuvre facile. Cette tolérance additionnelle doit être dans une fourchette de - 0,01 à + 0,03 mm ; ce qui donne une fourchette (totale) de 9,34 mm à 9,38 mm pour le gabarit des tubes en forme de U, et de 9,44 à 9,48 mm pour celui des pointes en forme de trou.

Note: si une juge utilise un palmer à la place du gabarit avec le « U » et le trou, les deux tolérances ci-dessus ne s'appliquent pas.

Comité technique, le 17 janvier 2009

Approuvé par le Comité C&R de la FITA, le 17 janvier 2009